

MAIRIE DE PARIS



# LES NUITS DE PARIS

*États généraux*

*Les vendredi 12  
et samedi 13 novembre 2010  
à l'Hôtel de Ville de Paris*

# LES NUITS DE PARIS

*États généraux*

LES NUITS DE PARIS  
*États généraux*

*Madame, Monsieur,*

*La nuit est un temps particulier dans la ville. C'est un temps de repos, un temps de travail pour certains, un temps social, de fête et de culture pour d'autres mais aussi un temps qui met en lumière les inégalités.*

*La nuit, des activités se côtoient, s'entremêlent, mais parfois s'opposent, ce qui crée des conflits, car la nuit exacerbe aussi les passions.*

*Notre responsabilité collective est de rendre compatibles les différents rythmes et usages, tous légitimes et de construire un mieux vivre ensemble la nuit.*

*Aussi, la Ville de Paris a souhaité organiser en lien avec la Région Île-de-France et la Préfecture de Police, les États généraux des nuits de Paris.*

*Après plusieurs semaines de réflexion, associant les citoyens, les conseillers de quartier et de la jeunesse, les associations de riverains, les acteurs de la nuit et les institutions concernées, deux jours et une nuit de débats permettront d'aboutir à des propositions pour mieux vivre à Paris la nuit.*

*Pour la première fois, cet événement participatif donnera la parole à tous les acteurs de la nuit parisienne.*

*Rendez-vous, les 12 et 13 novembre 2010 à l'Hôtel de Ville de Paris pour penser ensemble votre ville la nuit.*

.....

**Mao Peninou,**

*Adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du Bureau des temps.*

## PROGRAMME\*



### **9H30 Accueil des participants**

---

### **10H-10H30 Ouverture et présentation des objectifs des États généraux**

Mao Peninou, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du Bureau des temps, Jean-Bernard Bros, Adjoint au Maire de Paris chargé du tourisme et des nouveaux médias locaux et Christophe Girard, Adjoint au Maire de Paris chargé de la culture.

---

### **10H30-12H30 État des lieux des nuits de Paris**

Luc Gwiazdzinski, géographe.

---

### **12H30-14H Déjeuner libre**

---

### **14H-14H30 Accueil des participants**

---

### **14H30-15H Intervention de Bertrand Delanoë, Maire de Paris**

---

### **15H-16H30 Travail en ateliers**

1. Atelier « Commerces la nuit »
  2. Atelier « Conditions de vie des travailleurs de nuit »
  3. Atelier « Mobilités nocturnes »
  4. Atelier « Vie nocturne et discriminations »
  5. Atelier « De nouveaux espaces pour les nuits de Paris ? (jardins publics, culture...) »
- 

### **16H30-17H Pause**

---

### **17H-18H30 Travail en ateliers**

6. Atelier « Tranquillité publique, médiation »
  7. Atelier « Prévention des conduites à risque »
  8. Atelier « Les marges de la nuit »
  9. Atelier « Information et promotion de la vie nocturne »
- 

### **23H-2H Deux débats de nuit « Quelles nuits demain ? »**

\* « Inventer les métropoles la nuit » animé par M. Armengaud, architecte/urbaniste, en présence de Anne Hidalgo, Première Adjointe au Maire de Paris.

\* « Quelles évolutions profondes des nuits festives ? »

Débat animé par Frédéric Taddei, journaliste.

---

## PROGRAMME



**13H30-14H Accueil des participants**

.....

**14H-16H30 Restitution des ateliers et des débats**

.....

**16H30-17H Clôture**

.....

**17H Cocktail musical**

.....

*Les États généraux se tiennent en présence de :*

*Julien Dray, Vice-Président du Conseil Régional d'Île-de-France  
chargé de la Culture,*

*Abdelhak Kaechouri, Vice-Président du Conseil Régional d'Île-de-France  
chargé de la citoyenneté, de la politique de la ville et de la sécurité,*

*Jean-Vincent Placé, Vice-Président du Conseil Régional d'Île-de-France  
chargé des transports et des mobilités,*

*Représentants de la Préfecture de Police.*

.....

.....

### **SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER :**

*Merci de bien vouloir vous inscrire en ligne*

*avant le 28 octobre 2010 sur : <http://nuits.apps.paris.fr>*

*Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire  
le plus tôt possible. Une fois votre inscription validée,  
une invitation personnelle vous sera adressée par courrier.*

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez  
contacter le secrétariat du Bureau des temps de la Ville*

*de Paris par téléphone : 01 42 76 59 91*

*ou par mail : [nuitsdeparis@paris.fr](mailto:nuitsdeparis@paris.fr)*

.....